

Compte-rendu du Conseil Municipal

▪ Séance du 04 juillet 2016

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie durant le mois en cours.

ONF - COUPES DE BOIS 2017

Le conseil municipal approuve la proposition des coupes pour l'année 2017 présenté par l'Office National des Forêts.

EXTENSION CARRIERE EXPLOITEE PAR THONON-AGREGATS

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'extension de la carrière exploitée par THONON AGREGATS située aux lieudits « Crêt Sainte-Marie », « Dessous Feuillasse » et « La Combe des Prés », à conditions que la remise en l'état soit conforme à la réglementation en vigueur et que les engagements soient respectés.

P.L.U.

Les membres du conseil municipal ont fait part de leurs observations relatives à la réglementation du futur PLU. Une réunion sera organisée prochainement avec M. GIRARD et Mme BEC, urbaniste de la CCCL afin de revoir en détail les articles de la réglementation.

CHANTIERS EN COURS

Monsieur le Maire fait le point sur l'état d'avancement des chantiers en cours : le revêtement du rond-point au Champ Dunand a été effectué. Le goudronnage « route de la Glière » et « route d'Orcier » sera réalisé du 7 au 8 juillet. Les trottoirs seront goudronnés le 12 juillet.

CHANTIERS A VENIR

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de goudronner le pont des Verdets suite à sa rénovation. L'entrée de l'Impasse du Crêt à Favre sera goudronnée.

QUESTIONS DIVERSES

Remerciements : Luce PERNIER remercie les organisateurs de la fête de la musique et fait part des bons retours de la population.

SIDISST : Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie propose la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours du secteur de Thonon-les-Bains. Le Conseil Municipal valide cette proposition afin de respecter les orientations de la loi NOTRe.

Devis : Monsieur le Maire a demandé un devis aux Pompes Funèbres Chablaisiennes pour la pose d'une pierre tombale sur l'ossuaire et le caveau d'attente.

Subventions : le Conseil Départemental a accordé 43.000 € de subventions au titre du Fond Départemental pour le Développement du Territoire (FDDT) et 68.884,88 € au titre du Fond Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle.